

Edition Eté 2019

magazine municipal

# #Grimaudmag





## Pratique

Pour contacter les services municipaux, on peut se rendre en mairie ou dans les services décentralisés chaque jour de la semaine aux heures ouvrables, téléphoner au **04 94 55 69 00** ou envoyer un courrier électronique via le site de la commune.

Pour contacter les élus, on peut appeler le cabinet du maire. Les élus de l'opposition disposent d'un local en mairie pour accueillir les administrés.

**Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h en mairie.**

## MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRIMAUD

Edition Été 2019

Directeur de la publication :  
**Alain Benedetto** Maire de Grimaud

Rédaction :  
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur de cabinet avec la collaboration des services municipaux.

Crédits photographiques :  
**Cyril Carpentier**.  
Couverture : **istock**.

Conception graphique :  
**Ideogram design**

Impression :  
**RICCOBONO**

*Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC®*



*Reproduction, même partielle, des textes et photographies rigoureusement interdite.*

# Le sommaire du Grimaud mag

## Édition été 2019

Edito	P03
En bref	P04
Actualités	P05-06-07-08
ComCom	P09
Finances	P10-11
Les Grimaldines	P12
Evènements à venir	P13
Rétrospective	P14-15-16
Europe	P17
Culture et patrimoine	P18
Sport	P19
Rétrospective Culture	P20 et 21
Pôle Enfance	P22
Divers	P23
Réunion Publique	P24

## Hommages

La commune de Grimaud veut rendre hommage aux officiers marins Cédric de PIERREPONT et Alain BERTONCELLO Morts pour la France lors de l'opération de sauvetage des otages Français au Bénin.

Elle veut également rendre hommage au brigadier Erwan POTIER, mort des suites de ses blessures causées lors de son accident en opération extérieure au Liban dans l'accomplissement de ses fonctions.

La commune veut rendre hommage aux trois marins de la SNSM de la station des Sables d'Olonne disparus tragiquement en mer lors d'une opération de sauvetage. Toutes les villes côtières connaissent le dévouement sans faille de ses bénévoles qui se donnent sans compter pour sauver les vies en mer.

# Grimaud fait sa révolution



Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook : [www.facebook.com/benedettogrimaud/](https://www.facebook.com/benedettogrimaud/)



L'été est là ! Le soleil et la chaleur sont de retour, redonnant à notre territoire tous ses atouts qui font sa renommée. Les plages se sont remplies, les rues s'animent de nouveau dans un esprit bon enfant comme l'ont prouvé les concerts de la fête de la musique.

Ce n'est que le début. Cette année encore le programme estival de la commune s'annonce festif et diversifié. Nous débiterons très haut, avec un show de la Patrouille de France sur notre littoral qui mettra à l'honneur nos armées. Il sera riche en couleurs (bleu, blanc, rouge) et également riche en sensations grâce aux divers aéronefs de l'Armée Française (Rafale, patrouilles et même canadien). Cette démonstration est un outil de pédagogie pour nos forces Armées et un véritable atout pour la reconnaissance de la commune.

Contrairement à ce qui est annoncé par les opposants au projet, l'Armée ne procédera pas à un largage de kérosène dans le Golfe et la manifestation ne coûtera pas 46.000 euros à la commune (voir page 23).

Notre biennale sur la Révolution Française se déroulera le 14 juillet dans tout le village avec une très grande participation citoyenne grâce à tous les acteurs bénévoles qui vont rejouer l'Histoire le temps d'une soirée et d'une nuit dans un événement intitulé «Grimaud fait sa révolution». Par la suite, résidents et visiteurs profiteront largement des Grimaldines pour sa 17<sup>e</sup> édition.

Cette joie de vivre et ce bonheur ambiant, j'ai à cœur de les retrouver de la manière la plus large possible, grâce aux différentes actions que je mène avec ma majorité municipale.

Ainsi la piétonisation du village s'est étendue cette année pour profiter toujours plus de nos rues et des

nouveaux commerces et restaurants qui s'installent dans notre commune. Car oui Grimaud est de plus en plus attractive.

C'est une bonne nouvelle et cela permet de créer un cercle vertueux.

Ainsi, nos installations municipales, à l'image du pôle enfance, inauguré il y a tout juste 18 mois, ou le complexe sportif des Blaquières connaissent une fréquentation toujours plus importante. C'est pour cela que nous mettons actuellement en place les conditions d'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche qui permettra de recevoir 30 enfants en 2020 (actuellement 22).

Cette politique de qualité et de services à la population, est rendue possible grâce à des finances saines, sans avoir recours à l'augmentation d'impôts. Politique budgétaire également saluée par une partie de l'opposition lors du vote sur le compte administratif. A Grimaud, on arrive donc à se mettre d'accord, malgré les clivages. S'entendre tous ensemble, et reconnaître le bon travail, c'est peut-être déjà une petite révolution.

Je vous souhaite un excellent été et de bien profiter du bonheur de vivre sur notre territoire, dans sa façade littorale comme dans sa partie plus éloignée.

Amitiés,

**Alain BENEDETTO**

Maire de Grimaud,  
Conseiller départemental du Var

## Mise en accessibilité de la plage de Beauvallon

Pour poursuivre sa démarche d'inclusion des personnes à mobilité réduite dans l'espace public, la plage de Beauvallon a été mise en accessibilité.

Cette démarche permet à toutes les personnes rencontrant des difficultés chroniques ou passagères dans leurs déplacements de pouvoir accéder à la plage et à la mer. Cette action s'inscrit dans une démarche d'ensemble (les bâtiments publics, la transformation de la place neuve etc.) et vient également compléter l'adhésion de la commune à l'association «un fauteuil à la mer» qui permet aux personnes en fauteuil roulant d'avoir un accès à la mer.

## Téléphonie : Déclaration de zone blanche au Val de gilly



En 2017, le maire avait saisi l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et les opérateurs téléphoniques afin d'améliorer la qualité du réseau téléphonique particulièrement en période estivale.

Suite à cette démarche, certains opérateurs avaient accepté de renforcer le réseau.

En parallèle, le Val de Gilly a été déclaré zone blanche pour les réseaux téléphoniques.

En effet, la Communauté de Communes et les services municipaux, ont mis en œuvre la procédure afin qu'elle soit déclarée prioritaire par le gouvernement. Cette démarche vise à donner obligation aux opérateurs de couvrir dans de bonnes conditions cette partie du territoire.

Retrouver toute l'actualité de la commune sur le site internet et sur facebook  
[www.mairie-grimaud.fr](http://www.mairie-grimaud.fr)  
[www.facebook.com/mairiegrimaud](https://www.facebook.com/mairiegrimaud)



## Entretien naturel des bords de route

La commune est engagée depuis 2017 dans la démarche nationale 0 pesticide.

Cette démarche va dans le sens de plus de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Depuis cette date, les abords des routes, comme tous les espaces publics naturels, sont laissés à l'état naturel pour permettre aux abeilles et aux pollinisateurs de pouvoir trouver un écosystème favorable à leur développement. Ainsi les plantes et les herbes ne sont coupées qu'après la montée en graine permettant leur renouvellement annuel.

Cette démarche est menée de manière cohérente avec la démarche de débroussaillage et de lutte contre les incendies.

## Pose de la première pierre de la station d'épuration

La population est venue nombreuse en présence des autorités et des responsables de la SAUR pour poser la première pierre de la future station d'épuration de Grimaud. En présence de Monsieur Louis-Roch BURGARD, président exécutif de la Saur et de nombreux élus du Golfe, le Maire Alain BENEDETTO a rappelé les avancées technologiques de cette installation pour la population.

La nouvelle station d'épuration de Grimaud, sera la première du bassin méditerranéen à traiter les micropolluants et les perturbateurs endocriniens.



# Un espace piéton élargi dans le village

La zone piétonne du village s'agrandit. Alors que les résidents et les visiteurs sont de plus en plus nombreux à souhaiter profiter de l'espace public à pied, la zone piétonne du village a été rallongée depuis le 15 juin 2019.

En effet la rue du Gacharel est désormais rendue aux visiteurs, de 16h à minuit tous les jours jusqu'au 15 septembre 2019. Cette opération a été menée dans la concertation, à la demande des riverains et des commerçants.

Une réunion en mairie s'est déroulée fin mai afin de pouvoir expliquer le déroulement et obtenir le consentement du plus grand nombre.

En 2018, c'est la rue des Templiers qui avait fait l'objet d'une expérimentation durant l'été.

Après quelques ajustements, l'expérience a été largement concluante. Les commerçants sont de retour dans la rue et ce dynamisme a un effet levier important pour la vie du village. Les commerçants souhaitent de plus en plus ouvrir à l'année grâce à cette nouvelle relation avec leurs clients, et de nouveaux souhaitent s'installer.

De plus cette piétonisation favorise également la proximité dans l'esprit du village, proximité qui est chère à tous les Grimaudoises et Grimaudois.

Pour rappel, avant ces deux initiatives, seule la place vieille et la place de l'église bénéficiaient de mesures de restrictions de la circulation en période estivale.

Il est important de souligner, que cette politique se veut inclusive et pas punitive, ainsi certains professionnels et les

services de secours bénéficient d'un laisser-passer, permettant l'accès aux établissements en cas d'urgence.

Bien entendu, en fin de saison, comme pour toutes les mesures, l'opération sera évaluée avant d'être reconduite l'année prochaine éventuellement.

La piétonisation a une double vertu, répondre aux nouvelles attentes des particuliers qui souhaitent bannir les véhicules du quotidien pour les déplacements de loisirs et elle vise également à retrouver l'âme originelle du village, celle d'un village médiéval perché.



# Un transport scolaire préservé et en évolution

La loi Notre a confié à la Région la compétence du transport scolaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017. En mai 2018, la Région a mis en place un nouveau règlement régional des transports scolaires. Sous couvert de vouloir harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire régional, de forts impacts ont touché notre commune et toutes celles du Golfe de Saint-Tropez afin de faire des économies d'échelles sur nos services de proximité.

Il nous a été imposé une suppression de ligne complète sur quatre existantes et la suppression de tous les arrêts se trouvant à moins de 3 km de nos établissements scolaires. Fini les arrêts dans le village pour l'école des Migraniers par exemple. Les élus municipaux sont montés au créneau pour éviter la réduction de nos services publics et ils étaient même prêts à se substituer à la Région en mettant en place un service interne de transport.

Pari gagnant puisque finalement aucune modification n'aura lieu pour cette rentrée scolaire. Le service sera donc inchangé. Les seules modifications concernent donc les modalités d'inscriptions.

## LES NOUVEAUTÉS

**Inscription transport scolaire - Rentrée 2019 (Maternelles, Élémentaires, Collèges et Lycées)**

- Les inscriptions ne s'effectueront désormais plus en Mairie mais directement sur la plateforme régionale «ZOU» uniquement : <https://zou.maregionsud.fr>
- Le pôle enfance et jeunesse met en place une aide individuelle aux parents qui ne disposent pas d'internet ou qui ont des difficultés à le faire.

- Inscriptions entre le 17 juin et le 31 juillet uniquement.
- Bus et Trains illimités en Région Sud.
- Les parents des collégiens et lycéens devront payer cette année puis se faire rembourser dans un deuxième temps par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.
- Les parents de maternelles et d'élémentaires devront également s'inscrire via le site. Il est demandé aux parents de revenir au Pôle Enfance et Jeunesse afin de récupérer leur paiement.
- 2 tarifs (110 euros par an), (55 euros par an, famille dont le quotient familial est inférieur à 700).
- Possibilité de payer en 3 fois.
- Les cartes sont envoyées aux domiciles des parents.
- La Région a mis en place un numéro dédié pour ce service : **04.86.88.50.50.**



# Port Grimaud : Un audit préparatoire à la clôture des concessions portuaires

Les traités de concession par l'intermédiaire desquels l'exploitation des ouvrages portuaires publics et du plan d'eau a été confiée à l'ASP de Port Grimaud I, à l'ASP de Port Grimaud II et à la SNPG, chacun en ce qui les concerne, arrivent à expiration en 2025 pour les deux premiers et en 2028 pour la SNPG.

Rappelons que ces contrats de longue durée sont porteurs d'enjeux importants en termes financiers et patrimoniaux, mais aussi du point de vue de la qualité et de la continuité du service public délégué.

C'est la raison pour laquelle les conditions de suivi et de contrôle de leur exécution, par la Commune (autorité concédante), sont rendues obligatoires par la loi et expressément détaillées dans les actes de concession. La Commune reste responsable du service public rendu et

de la gestion des risques qui y sont associés (juridiques, financiers, techniques...).

C'est pourquoi, il est de pratique courante de procéder à un audit de la délégation avant l'expiration de son terme. Cette étape dans la vie du contrat permet de disposer, avant son échéance, de préconisations utiles pour améliorer l'organisation et la performance du service, quel que soit le mode de gestion futur du service correspondant.

C'est dans cette démarche de bonne

gestion et d'optimisation que s'inscrit la volonté de la Commune de Grimaud qui a décidé d'engager auprès de ses trois délégataires un audit juridique et financier de la gestion pratiquée, ainsi qu'une expertise technique des ouvrages portuaires et leurs dépendances (ponts, cales de mise à l'eau...).

L'audit en cours s'étend donc sur les trois concessions portuaires en vue de préparer les échéances de fin de délégation et de leur renouvellement.



## La problématique de l'ensablement

Suite aux intempéries de novembre 2011, un banc de sable dont le volume a été estimé à 18 000 m<sup>3</sup> s'est formé entre l'embouchure de «la Gisle» et la passe d'entrée du port de Port-Grimaud, constituant un obstacle à la navigation dans cette zone située sur le Domaine Public Maritime (DPM), mais en dehors du périmètre portuaire concédé et hors des limites du cours d'eau «la Gisle».

En se déplaçant par effet des courants marins, ce banc de sable affecte sensiblement la passe d'entrée du port public et accroît les difficultés d'entrée-sortie des navires. Afin de prévenir tout risque de talonnage, la Commune a fait procéder à la mise en place d'un balisage de sécurité destiné à matérialiser la zone concernée, avant de saisir de cette question les services de la DDTM.

Bien que située sur le DPM et hors périmètre portuaire concédé, la DDTM a considéré que les opérations de dragage de la zone relevaient de la seule responsabilité des concessionnaires selon le principe «Utilisateur / Payeur», car cet espace d'accès au port public doit être

analysé comme une zone de transition intrinsèquement liée au fonctionnement de celui-ci.

Dans l'attente d'un accord entre les parties et pour des raisons de sécurité, la Commune a fait procéder à plusieurs opérations successives de désensablement.

Un projet de protocole, toujours en cours de discussion, a été établi pour définir les modalités d'exécution et de prise en charge financière de ces interventions.

Son bon aboutissement permettra une gestion durable de cette problématique et la possibilité donnée aux concessionnaires signataires de disposer de 5 années d'exploitation portuaire supplémentaires, afin d'amortir les charges nouvelles correspondantes.

# Déploiement des compteurs Linky

ENEDIS a débuté le déploiement des compteurs intelligents Linky sur la Commune de Grimaud depuis la fin mai.

De nombreuses interrogations ont été levées par les citoyens concernant les nouvelles technologies utilisées dans les appareils.

Certaines personnes ont également clairement exprimé le refus de l'installation.

Le Conseil municipal s'est donc saisi de la question

afin de pouvoir faire un lien entre ENEDIS et les usagers. Un dialogue plus direct doit s'installer pour permettre plus de pédagogie concernant l'installation de nouvelles technologies dont les bénéfices ne sont pas clairement palpables pour le grand public. De plus il est demandé expressément au gestionnaire de réseau d'accepter le refus de la pose du compteur, lorsque le choix a été explicitement formulé.

## 12. Motion sur le refus d'implantation des compteurs intelligents Linky

La Commune a été destinataire de plusieurs courriers de résidents s'opposant à la mise en place d'un compteur « Linky » à leur domicile.

Les inquiétudes des usagers sont nombreuses, aussi bien sanitaires, économiques que techniques, alors même que les pouvoirs publics se montrent rassurants.

Le dialogue entre les opposants au système « Linky » et le gestionnaire de réseau semble aujourd'hui difficile, voire rompu.

De plus, le parc immobilier de Grimaud compte un grand nombre de résidences secondaires. ENEDIS notifie le changement de compteur en amont par courrier. Cette méthode donne un sentiment de brutalité car bien souvent l'utilisateur découvre le courrier en même temps que le nouveau compteur.

La supervision, légitimement réclamée, du changement de compteur est également impossible pour tous les usagers en activité, qui se sentent donc privés d'un échange et d'un moment de pédagogie.

L'échelon communal, bien qu'étant étranger à cette politique publique, souhaite contribuer à apaiser la situation.

De plus, les élus regrettent vivement le refus de la société ENEDIS de mener une réunion d'information auprès du grand public empêchant le dialogue et l'information sur ce dossier.

Face à l'accélération programmée du déploiement sur la Commune des compteurs intelligents, le CONSEIL MUNICIPAL décide de demander à Enedis de respecter le choix de non-installation des compteurs Linky chez les utilisateurs ayant manifesté leur refus.

## Ici commence la mer

C'est au tour de Grimaud de rejoindre la liste des villes qui s'associent à la démarche «ici commence la mer».

Cette opération vise à sensibiliser les particuliers sur une source de pollution des mers et océans pas toujours évidente pour le plus grand nombre, les avaloirs des rues. En effet, le réseau pluvial des villes côtières est directement relié à la mer.

Ainsi, tout ce qui est déversé ou jeté à l'intérieur fini directement dans la mer et vient polluer les plages et le milieu marin. Par exemple, un seul mégot de cigarette vient polluer 500 litres d'eau.

Différentes plaques ont déjà été apposées dans le village, à Port Grimaud et à proximité de la salle Beausoleil.

L'avenue de la mer bénéficie également d'une plaque en anglais afin que le message soit compris par le plus grand nombre y compris les visiteurs. Des cendriers de rue ont été rajoutés pour compléter cette opération.

D'autres plaques vont venir se rajouter aux premières posées afin que le message soit visible très largement sur la commune.

C'est avant tout une opération de prévention et de pédagogie, et les résultats sont déjà au rendez-vous ! Les plaques équipées sont déjà beaucoup plus propres qu'auparavant.



# Inauguration de la Salle Arthur BAUCHET

Lors de la cérémonie de retour des jeux paralympiques de Pyeongchang, organisée par la Commune, le Maire avait tenu à mettre en avant Arthur BAUCHET pour l'extraordinaire exemple qu'il donne aux jeunes.

Il avait annoncé vouloir donner son nom à la salle des fêtes du complexe sportif des Blaquières. C'est désormais officiel, la salle Arthur BAUCHET a été inaugurée le 5 avril 2019 en présence du sportif, de sa famille et d'une foule de grimaudois venus une nouvelle fois le féliciter.

Une plaque a été dévoilée en présence du Maire et du Conseil municipal, laissant apparaître une liste de nouveaux titres qu'Arthur a remporté durant l'année écoulée dont trois nouveaux titres de champion de monde. Ce sublime palmarès lui a permis également de recevoir en 2019 un globe de cristal.

La cérémonie a été rythmée des discours officiels, dont celui du Maire de Grimaud, Alain BENEDETTO, Catherine ROUBEUF, Conseillère régionale de la Région SUD, représentant le Président de la région Renaud MUSELIER et de Lucienne ROQUES, Présidente du Comité Départemental Olympique du Var.

Pour conclure cette journée, Arthur s'est vu remettre une édition d'art des affiches de Grimaud dessinée par l'artiste Varois Monsieur Z et dédicacée par ce dernier.



Désormais les Grimaudois se remémorent lors de chaque passage au complexe sportif, le palmarès et l'énergie positive d'Arthur BAUCHET. Un bel exemple pour la jeunesse à reproduire sans limite.

## Adhésion à la charte Sanctuaire PELAGOS

La Commune de Grimaud a une volonté forte de préservation de l'environnement au travers de ses politiques publiques. Compte tenu de cette volonté d'agir de manière active, le conseil municipal a voté lors du conseil municipal du 20 juin 2019, l'adhésion de la Commune à la Charte de partenariat du Sanctuaire PELAGOS.

La Charte a été créée dans le but de protéger les mammifères marins contre toutes les causes de perturbation provenant des activités humaines, le Sanctuaire doit donc concilier le développement harmonieux des activités socio-économiques avec la protection nécessaire des habitats et des espèces y vivant.

L'originalité du Sanctuaire Pelagos pour les mammifères marins de Méditerranée réside dans le fait qu'il constitue une zone de gestion tripartite dans un territoire côtier et de haute mer appréhendé comme un «écosystème de grande dimension»

Depuis 1999, le Ministère chargé de l'Environnement a confié au Parc National de Port-Cros l'animation de la partie française de l'accord instaurant le Sanctuaire PELAGOS pour les mammifères marins en Méditerranée, en collaboration avec l'Italie et la Principauté de Monaco.

Les travaux de la partie française de PELAGOS portent essentiellement sur des actions de sensibilisation.



# Plongez dans les sentiers marins du golfe de Saint-Tropez

Afin de promouvoir la randonnée subaquatique et de faire découvrir les richesses de notre littoral, la Communauté de communes développe un réseau de sentiers marins. En 2017, un premier sentier a été aménagé sur la commune de La Croix Valmer, près de l'îlot du Crocodile, dans la calanque de Jovat (à proximité du cap Lardier). Cet été, deux autres sentiers marins vont être inaugurés : sur la commune de Ramatuelle (à Bonne Terrasse) et sur la commune de Sainte-Maxime (à la Pointe des Sardinaux).

## UNE DÉCOUVERTE, DEPUIS LA SURFACE, DES TRÉSORS MARINS

Equipés de palmes, masque et tuba venez parcourir ces trois sentiers marins, implantés sur des sites remarquables de notre territoire. Ils vous permettront de découvrir de la surface cette richesse méconnue que représentent les herbiers de posidonie, le jardin des anémones, en compagnie des poulpes, des girelles et des étoiles de mer...



## UN SENTIER MARIN POUR EXPLIQUER ET DÉCOUVRIR

Sur chacun de ces trois sites, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a installé six stations pour apprendre aux visiteurs à reconnaître la flore et la faune de la Méditerranée. Les panneaux d'information immergés, fixés aux bouées, présentent chaque type d'habitat : herbier, roche, jardin d'anémones...

## DES VISITES GUIDÉES POUR SENSIBILISER

Afin de développer ces randonnées aquatiques, la Communauté de communes propose régulièrement durant l'été des visites guidées organisées par les scientifiques et animateurs nature de son service Espaces maritimes / observatoire marin. Double valeur ajoutée : sensibiliser sur la richesse et la fragilité de ces petits fonds marins, mais aussi aller chercher des éléments plus difficiles à observer, comme par exemple les dorades, rascasses et oursins...



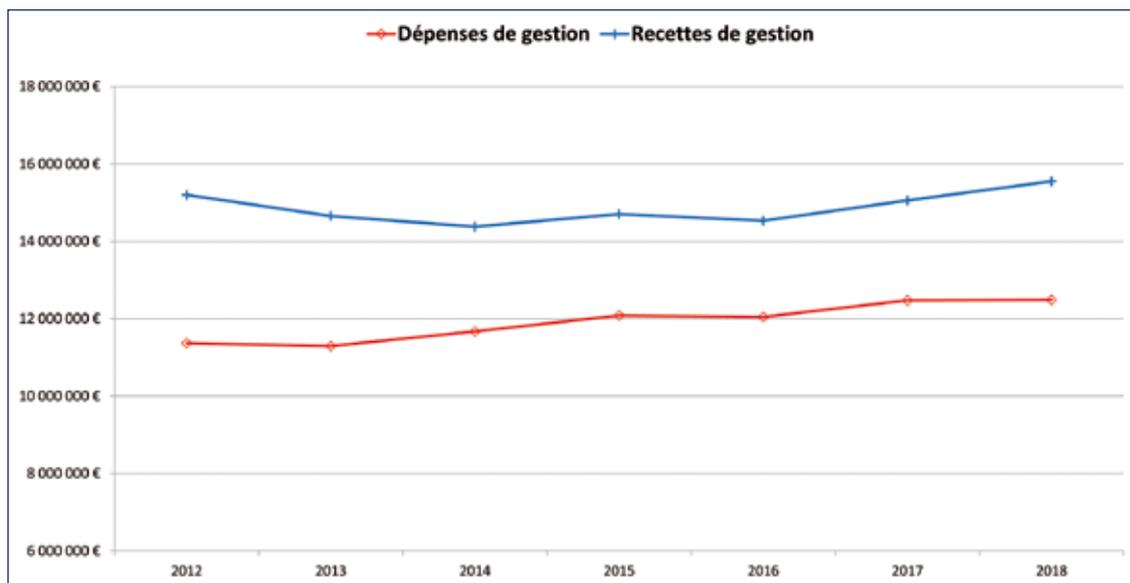
**TÉLÉCHARGEZ LA NOUVELLE APPLI MOBILE «GOLFE DE SAINT-TROPEZ»**  
Qualité des eaux de baignade, état des cours d'eau, accès aux massifs forestiers, etc.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ  
2 rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN – Téléphone : 04 94 55 70 30  
Email : [contact@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:contact@cc-golfedesainttropez.fr) - [www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)

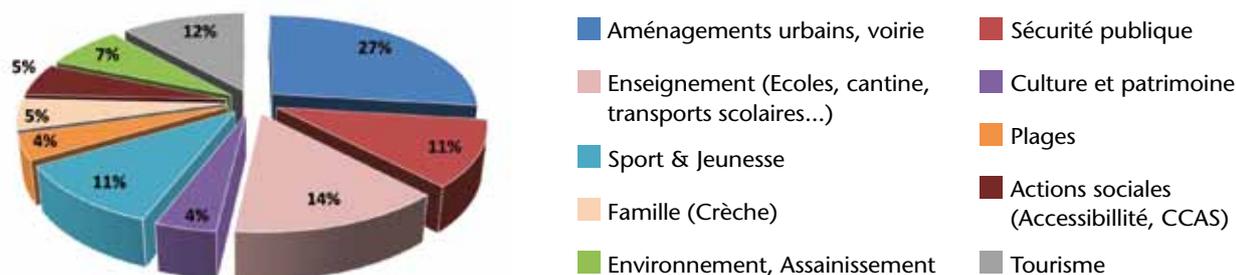


# Budget de fonctionnement 2018

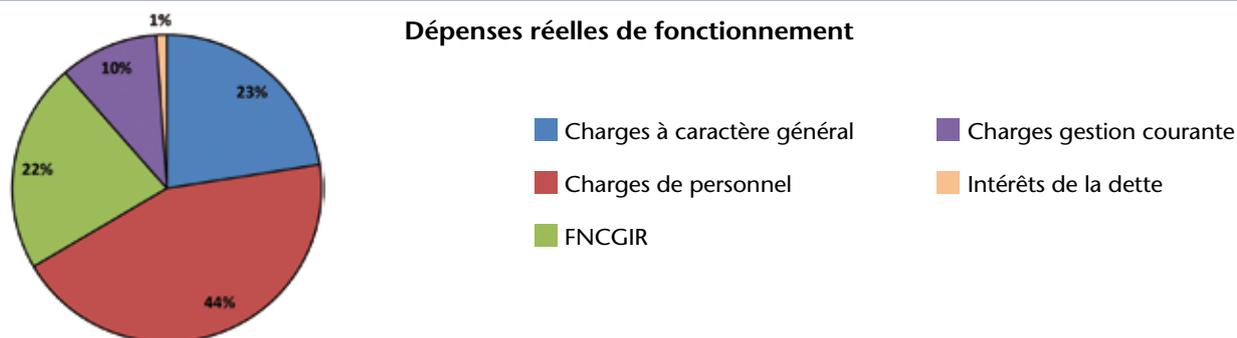
## DÉPENSES : Maîtrise des dépenses de gestion courante



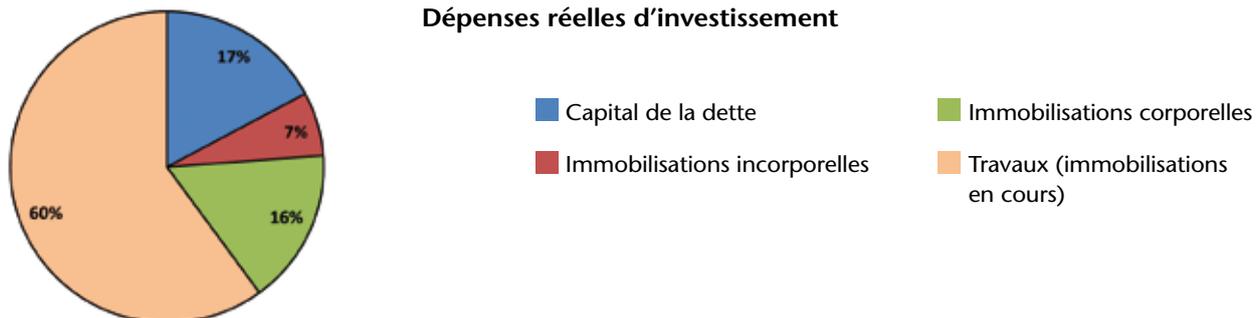
### Dépenses 2018 par secteurs d'intervention



### Dépenses réelles de fonctionnement



### Dépenses réelles d'investissement

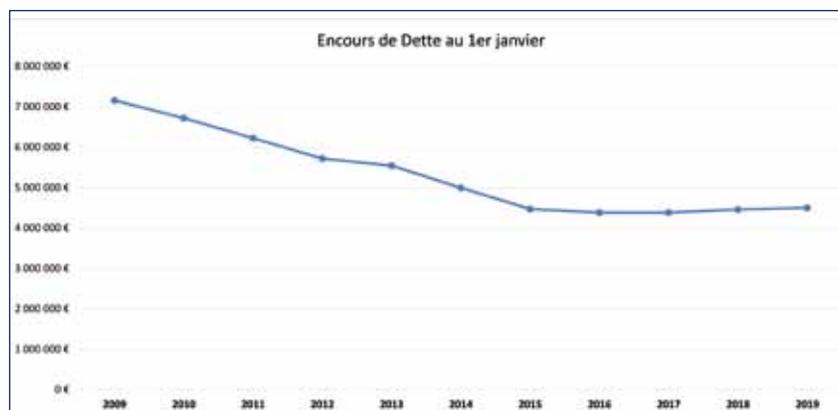
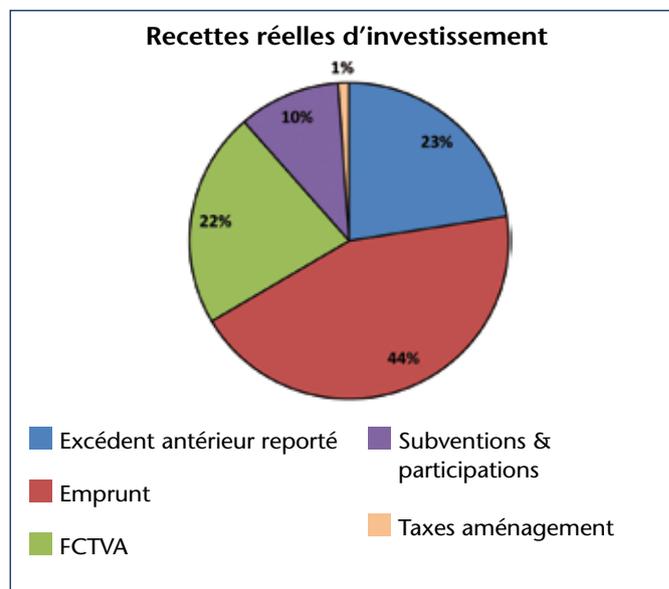
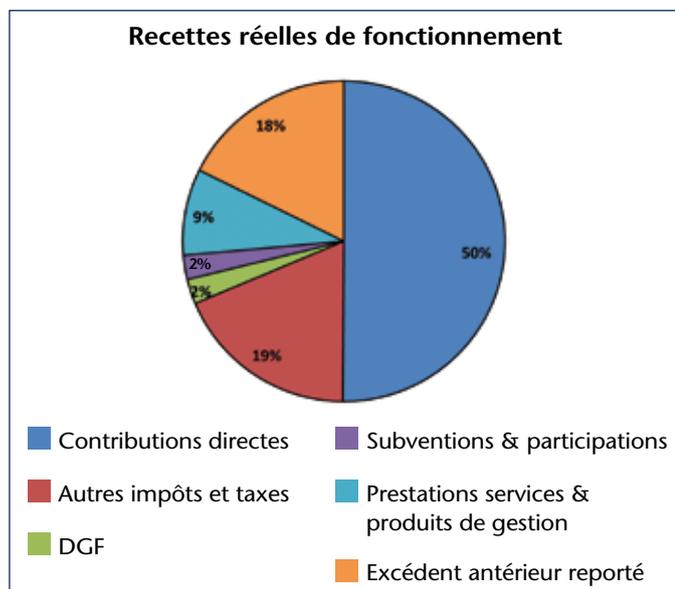


# RECETTES : Réduction des concours financiers alloués par l'Etat

Depuis La loi de finances pour 2014 (LFI) la réduction des concours financiers alloués par l'Etat au secteur public local est continue. Ci-dessous, évolution du montant de la DGF perçu par la Commune de Grimaud depuis 2010.

D.G.F. + D.S.R	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant encaissé	1 584 744 €	1 548 147 €	1 590 375 €	1 549 737 €	1 450 062 €	1 186 784 €	934 965 €	631 305 €	506 087 €

La perte moyenne annuelle de recette pour la Commune de Grimaud est de -410 061 € depuis 8 ans par rapport au montant encaissé en 2010. Le montant perçu par la Commune de Grimaud est en 2018 inférieur de 1 078 657 € au montant annuel qui était perçu en 2010, et ceci sans hausse des taux d'impôts locaux sur la période.



## EFFORT D'INVESTISSEMENT DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

Sur l'intervalle de 2012 à 2018, le volume des dépenses d'équipement est de 24 M€, soit une moyenne annuelle de 3,4 M€ par an.

Cette dynamique correspond à la mise en œuvre d'un important programme pluriannuel d'équipements, dont les principales opérations sont les suivantes sur la période 2012 à 2018 :

### Aménagement urbain

- Réhabilitation place vieille et ruelles 1 686 k€
- Programme Voirie 1 394 k€
- Aménagement Place Neuve 1 314 k€
- Avenue du Caucadis 1 076 k€
- Eclairage Public 649 k€
- Tourne à gauche entrée de village 526 k€
- Mobilier urbain et signalisation 261 k€
- Skate-parc et terrain multisport 207 k€
- Travaux appontements port communal 122 k€
- Réfection sols parking couvert Village 90 k€

### Environnement

- Bassin d'orage – pluvial Vignaux 910 k€

- Dragage hauts fonds 746 k€
- Programme Eco Energie 384 k€
- Cadres évacuation pluvial 168 k€

### Patrimoine et Culture

- Acquisition bâtiment rue des Templiers 842 k€
- Mise en Lumière du Patrimoine 502 k€
- Orgue Eglise Saint-Michel 299 k€
- Réfection et mise en lumière du clocher 221 k€
- Climatisation immeuble Beausoleil 158 k€

### Maintien et développement des services publics

- Nouveaux Ateliers Municipaux 895 k€
- Nouvelle Poste 198 k€

### Enfance, Jeunesse et Sport

- Dojo et salle d'expression corporelle 1 435 k€
- Pôle Enfance & Jeunesse 1 157 k€
- Bus scolaire 237 k€
- Balisage plages 196 k€
- Extension vestiaires Football 113 k€

### Accessibilité Etablissements recevant du public

- Travaux d'Accessibilité (AD'AP) 417 k€

# LES GRIMALDINES

17EME FESTIVAL DES MUSIQUES DU MONDE  
& DES ARTS DE LA RUE DE GRIMAUD

MARDI

16



A partir de 19h : spectacles gratuits dans les rues

**PALO Q'SEA, STEPPING OUT, DONIN ET THEVENIN, TARRAGA  
ET LA COMPAGNIE DU BRUIT QUI COURT**

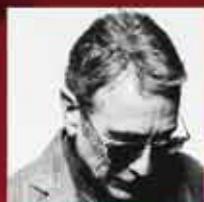
22h • concert au Château : **KIMBEROSE**

Tarif Normal : 35€ - Tarif réduit : 30€ (\*) - Tarif Enfants : 5€ (\*)

JUILLET

MARDI

23



A partir de 19h : spectacles gratuits dans les rues

**LES MONTS RIEURS, TEATRO DUE MONDI, SOUKHA, OLAITAN  
ET LA COMPAGNIE DU VIDE**

22h • concert au Château : **ALAIN CHAMFORT**

Tarif Normal : 35€ - Tarif réduit : 30€ (\*) - Tarif Enfants : 5€ (\*)

MARDI

30



A partir de 19h : spectacles gratuits dans les rues

**BANDALYPSO, JAIPUR MAHARADJA BRASS BAND, CORDES'A PART,  
BANDA DU ROCK ET LA COMPAGNIE LA MAIN S'AFFAIRE**

22h • concert au Château : **TOURE KUNDA**

Tarif Normal : 25€ - Tarif réduit : 20€ (\*) - Tarif Enfants : 5€ (\*)

MARDI

06



A partir de 19h : spectacles gratuits dans les rues

**TIMBER STOMPERS, PARIS BENARES, NOMAD MEN, LES ROGERS'  
ET PALINKOV CIRCUS**

22h • concert au Château : **NOA**

Tarif Normal : 30€ - Tarif réduit : 25€ (\*) - Tarif Enfants : 5€ (\*)

A OÛT

(\*) : sur présentation obligatoire d'un justificatif

# Les évènements à venir

24 MAI AU 24 OCTOBRE : exposition sculptures monumentales.

## Juillet

- **Judi 11 > Vendredi 12** : Démonstration de la Patrouille de France
- **Samedi 13 > Dimanche 14** : Exposition hommage à Vicky REMY
- **Dimanche 14** : Cérémonies de la fête nationale
- **Dimanche 14** : Grimaud fête la Révolution
- **Mardi 16** : Grimaldines - KIMBEROSE
- **Vendredi 19** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Mardi 23** : Grimaldines - ALAIN CHAMFORT
- **Mardi 30** : Grimaldines - TOURE KUNDA

## Août

- **Mardi 06** : Grimaldines - NOA
- **Judi 08** : Théâtre au Château
- **Vendredi 09** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Mercredi 14** : Fête du Village
- **Judi 15** : Fête du Village
- **Judi 15** : Cérémonies de commémoration du débarquement de Provence
- **Vendredi 16** : Fête du Village

## Septembre

- **Mardi 03** : Conférence Grimaud Europe
- **Vendredi 06** : Vernissage Salon des Peintres
- **Samedi 07** : Fête du sport
- **Vendredi 13** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Samedi 14 & Dimanche 15** : Journées Européennes du Patrimoine
- **Mardi 17** : Visite guidée Moulin à Vent Saint-Roch
- **Dimanche 29** : Fête de la Saint Michel

## Octobre

- **Mardi 01** : Conférence Grimaud Europe
- **Dimanche 06** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Dimanche 13** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Mardi 15** : Visite guidée sur l'évolution du village
- **Vendredi 18** : Escapade Littéraire
- **Samedi 19** : Loto de la Dag
- **Judi 31** : Halloween

## Novembre

- **Mardi 05** : Conférence Grimaud Europe
- **Dimanche 10** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Lundi 11** : Commémoration de l'armistice 1918
- **Dimanche 17** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Mardi 19** : Visite guidée - l'église St Michel
- **Samedi 23** : Loto du FC Grimaud
- **Vendredi 29** : Escapade Littéraire
- **Samedi 30** : Loto du Rugby Club

## Décembre

- **Mardi 03** : Soirée de l'Avent Grimaud Europe
- **Vendredi 06** : Fête de la Lumière
- **Dimanche 08** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Mardi 10** : L'heure du conte ou tout conte fée
- **Dimanche 15** : Noël des enfants & Bourse aux Jouets
- **Mardi 17** : Visite guidée - le Moulin à Vent St Roch
- **Dimanche 22** : Noël aux Grandes Orgues
- **23 > 30** : Festivités de Noël

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés. Pour retrouver le programme définitif ainsi que de nouveaux événements, consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme [www.mairie-grimaud.fr](http://www.mairie-grimaud.fr) - [www.grimaud-provence.fr](http://www.grimaud-provence.fr)

## Merci Robert CERESOLA

Robert CERESOLA a tiré sa révérence de la présidence de l'Escandihado le 1<sup>er</sup> mai dernier. Il en avait la responsabilité depuis 1984 soit 35 ans au service de cette magnifique association. Robert CERESOLA est un passionné de son territoire et de ses traditions, en plus de l'Escandihado, il a été Cepoun de Cogolin et président de la Rote de basse provence. Il a su transmettre cette passion à de très nombreux grimaudois et également à toute sa famille, puisque sa femme, sa fille et son fils sont des membres actifs de l'Escandihado. Merci pour toutes ces années, votre temps et votre travail et bon courage à Jean-Marie GARELLI qui reprend le flambeau.



LES GRIMALDINES

NOUVEAUTE 2019

NAVETTES GRATUITES

- GRIMAUD

- BLAQUIERES

- PORT GRIMAUD



Déplacement en Tunisie pour la valorisation internationale de la protection du littoral



Hubsid Jumping Mai 2019



Prix de Grimaud 2019





Cérémonie du 8 mai 2019



Concert d'orgue pour  
Notre Dame de Paris



Journée de l'Europe  
à l'école des Blaquières



Journée des Océans, nettoyage de la plage de Port Grimaud avec l'association «Je fais ma part»



Truffe and You 2019



Signature d'une convention de sécurité par le Sous-préfet entre la gendarmerie et la Commune



Feux de la Saint Jean 2019



Chasse aux trésors 2019

# RescEU : L'UE met en place une première flotte européenne de lutte contre les incendies

En prévision des risques estivaux d'incendies en Europe, la Commission européenne (CE) a lancé le 21 mai 2019, dans le cadre du nouveau mécanisme rescEU, la première flotte européenne de lutte contre les feux de forêt.

**Pour rappel, RescEU est un programme européen visant à renforcer la protection civile européenne afin de faire face à la menace de catastrophes naturelles qui est articulé autour de deux axes principaux :**

- Le renforcement des capacités de réaction (création d'une réserve supplémentaire de capacités – réserve rescEU - / renforcement des capacités nationales)
- Le renforcement de la prévention et de la préparation aux catastrophes (catastrophes transfrontalières et nationales, réseau de connaissance et de partage d'expériences en matière entre autorités nationales de protection civile en Europe, renforcement de la coopération et de cohérence avec les autres politiques communautaires).

RescEU se présente ainsi comme la réponse européenne aux graves catastrophes aussi bien naturelles que d'origine humaine tels que les incendies de forêt, inondations, tempêtes et tremblements de terre.

En 2018, celles-ci ont coûté la vie à plus de 100 personnes en Europe, tandis que les Etats membres ont sollicité l'aide de l'UE à 10 reprises.

Afin de mieux protéger les citoyens, rescEU renforce ainsi la capacité collective de l'UE à prévenir les catastrophes, à s'y préparer et à y réagir, alors que jusqu'ici, le mécanisme de protection civile de l'Union était fondé sur un système par lequel l'UE coordonnait les contributions volontaires des États participants à destination d'un pays ayant demandé de l'aide.

Ces offres d'assistance sont coordonnées par le Centre européen de coordination de la réaction d'urgence basé à Bruxelles.

Les conditions météorologiques extrêmes de ces dernières années et l'émergence de nouvelles menaces ont mis à rude épreuve la capacité des États membres à s'entraider, notamment lorsque plusieurs d'entre eux devaient faire face simultanément au même type de catastrophe.

Pour les situations où les moyens sont limités ou indisponibles, l'UE ne disposait pas d'une capacité de réserve pour aider les États membres dépassés par l'ampleur des besoins à satisfaire.

Le lancement d'une première flotte européenne de lutte contre les incendies vise précisément à remédier à ce genre de situations et justifie donc le lancement de cette flotte renforcée.

Dès cet été, sept avions et six hélicoptères de lutte contre les incendies feront donc partie de la flotte rescEU. La CE étudie actuellement avec les pays participants la possibilité d'ajouter du matériel supplémentaire en soutien à cette initiative au cours des prochaines semaines.

A cet égard, les capacités de lutte contre les feux de forêt ont été alimentées par cinq États membres de l'UE qui ont tous été touchés par de fréquents et/ou intenses incendies de forêt ces dernières années, en mettant leurs avions et hélicoptères à la disposition de la flotte transitoire rescEU de 2019. Dans le détail, celle-ci sera composée par deux avions de la Croatie, deux avions de l'Italie, deux avions de l'Espagne, un avion de la France et six hélicoptères de la Suède.

**Outre la création de la flotte rescEU, la CE renforce actuellement ses capacités de contrôle et de coordination en prévision de la saison de feux de forêt.**

- Pendant l'été, le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) de l'UE, qui fonctionne sept jours sur sept et 24 heures sur 24, sera renforcé par une équipe d'appui spécialisée dans les feux de forêt, avec la participation d'experts des États membres.
- L'ERCC organisera régulièrement des vidéoconférences avec les États membres tout au long de l'été en vue du partage d'informations sur les risques d'incendie qui pèsent sur toute l'Europe.
- Le système satellite de l'UE, Copernicus, sera utilisé pour cartographier les urgences liées aux feux de forêt.
- Tous les États membres de l'UE ainsi que les pays partenaires ont participé à la réunion annuelle consacrée aux feux de forêt qui s'est tenue à Bruxelles en préparation à la prochaine saison de feux de forêt.



# Escapades littéraires

## Brigitte KERNEL

8 février 2019

*De nombreux passagers pour cette escapade en Floride ; portés par la voix de Brigitte KERNEL, bien connue des auditeurs de France Inter.*

Brigitte KERNEL, productrice-animatrice de nombreuses émissions littéraires et auteur de plus d'une vingtaine de romans et biographies venait nous présenter ce 8 février 2019 son dernier roman, *Jours brûlants à Key West*, primé par les lecteurs du Var en 2018, et qui retrace les souvenirs de la rencontre entre Françoise Sagan et deux géants de la littérature américaine : Tennessee Williams et Carson Mac Cullers.

Plus d'une cinquantaine de ses lecteurs et auditeurs étaient présents à ce rendez-vous ensoleillé dans une salle Beausoleil habillée aux couleurs de la Floride, lieu où se situe l'action du roman.

## Xavier-Marie BONNOT

15 mars 2019

*Escapade littéraire au cœur de l'exposition commémorative «Grimaud dans la Grande Guerre».*

Dans le cadre du Printemps des poètes, et pour illustrer l'exposition commémorative «Grimaud dans la Grande Guerre» qui s'est tenue du 13 novembre 2018 au 30 mars 2019 dans la salle d'exposition de la Maison des Arcades, nous avons eu le plaisir de recevoir Xavier-Marie BONNOT : Réalisateur de nombreux documentaires, diffusés sur des grandes chaînes françaises et étrangères, auteur de plus d'une dizaine de polars et romans, dont plusieurs ont été primés et traduits en huit langues, venu nous parler de son dernier ouvrage : *Le Tombeau d'Apollinaire* (Belfond, 2018), ou *l'expérience de la Grande Guerre du poète Guillaume Apollinaire ; rencontre de l'art et de l'indicible.*

## Expositions à la Maison des Arcades

### Exposition Allain / Austruy - du 5 juillet au 31 août 2019

**Dominique ALLAIN**, sculpteur et plasticien, utilise l'ancestrale technique de céramique japonaise, le Raku, pour sublimer la puissance évocatrice des expressions et corps morcelés qu'il crée.

**Muriel AUSTRUY**, peintre et plasticienne, décline ses arabesques et messages enchevêtrés sur toutes sortes de supports.

La couleur, vive, les relie.

Venez découvrir leur rencontre au sein de la Maison des Arcades, salle d'exposition à Grimaud, ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 18h et les jeudis et samedis matins de 10h à 12h30.



### Exposition photos du Club Photo de Grimaud - du 6 au 29 septembre 2019

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le Club Photo de Grimaud présente son travail autour des multiples facettes de la Commune de Grimaud : du vieux village médiéval aux façades chamarrées de la cité lacustre, sans oublier la nature vive qui les enveloppe.

À découvrir du 6 au 29 septembre 2019, du mardi au vendredi de 14h30 à 18h et les jeudis et samedis matins de 10h à 12h30.

## Théâtre

### Théâtre de rue le 14 juillet

De 18h à 21h30, venez revivre dans les rues du village les événements qui se sont déroulés à Grimaud durant la période révolutionnaire !

Le traditionnel bal du 14 juillet suivra dans une ambiance festive !

### Théâtre au château le 8 août

Diana aime Horace, mais comme elle n'a pu l'avoir, elle s'est rabattue sur son frère jumeau, Frédéric, fou d'elle. Mais Horace s'ennuie trop au château pour la laisser faire. Il va inventer une machination sans pitié pour faire tomber les masques et bousculer le bal...

Danses, fourberies et pots de vin sont au rendez-vous. Bienvenue au château !

# Félicitations à nos champions

Grâce à ses nombreuses associations sportives, la Commune compte chaque année de nombreux champions en individuel ou en équipe. Des résultats rendus possibles par la diversité du milieu associatif local et par les nombreux bénévoles qui donnent leur temps et leur énergie.

## Judo

### En équipe

*Poussin / Benjamin* : 3<sup>e</sup> au classement des médailles (/160 clubs) du tournoi international de Monaco.

### En individuel

*Poussin* : Gurwan GRAL 1<sup>er</sup>, Tom LEBHOURIS 1<sup>er</sup>, Nour ZOBLI 1<sup>ère</sup>, Yanis BOISSY SPYROPOULOS 1<sup>er</sup>, Yvan POLEVOY 2<sup>e</sup>, Julien LAGE 2<sup>e</sup>, Justine REY 3<sup>e</sup>.  
*Benjamin* : Angelique STIENACHRE 2<sup>e</sup>, Maximilian BELLENDORF 3<sup>e</sup>.

## Grimaud Shotokan

### Karaté

**Coupe Berder** – 3<sup>e</sup> Youssef CHAFRA.

### Coupe du Var Kumi

**(Poussins)** : 1<sup>er</sup> Amélie OOSTHOEK, Chiara et Stella CARLUCCI et 3<sup>e</sup> Tessa COMBAL.

### Championnat du Var Katas :

1<sup>er</sup> Eric BRAZILLIER et 2<sup>e</sup> Gabriel ARIZZI.

### Championnat Interdépartemental Katas Vétérans :

2<sup>e</sup> Eric BRAZILLIER et 3<sup>e</sup> Gabriel ARIZZI.

### Championnat de France

**Vétérans** : 1<sup>er</sup> Eric BRAZILLIER. Deux ceintures noires : Gabriel ARIZZI et Maxence COCAGNE.

## Gymnastique rythmique

### En équipe

*Duo Célia BERTOLI et Juliette MASSIE* : 4<sup>e</sup> en Départemental, 2<sup>e</sup> en Interdépartemental et 8<sup>e</sup> en Régional.

*Duo Carla BLENGINI et*

*Lou-Ann BOUTEILLE-THIELY* : 3<sup>e</sup> en Départemental, 1<sup>ère</sup> en Interdépartemental et 3<sup>e</sup> en Régional.

*Ensemble Fédéral Sénior (Lilou CHAGNY, Margot LAUWERS, Selma ABDENEBI, Victoria*



*DESANGES et Amarys*

*OCCASO*) : 1<sup>ères</sup> en Départemental, 1<sup>ères</sup> en Interdépartemental, 1<sup>ères</sup> (Ex-aequo) en Régional et 30<sup>èmes</sup> en France.

### En individuel

*Championnat du Var :*

1<sup>ère</sup> Clara JORGE, 2<sup>e</sup> Lysie DESCHASEAUX et Amarys OCCASO-MERCAN

*Prix du Var* : 3<sup>e</sup> Emma CHARIER.

*Championnat PACA :*

1<sup>ère</sup> Clara JORGE et 2<sup>e</sup> Margot LAUWERS.

## Basketball - BCGM

### En équipe

> Vainqueur coupe du Var en catégorie U9 (Sélénya, Emma, Sylvio, Marvin, Jules, Lilian, Léo et Mike).

> Vice-champion du Var en D2 catégorie U11 (Raphael, Alycia, Lucas, Guilhem, Nais, Bryan, Dany, Noa).

> Pour la 1<sup>ère</sup> année le club a mis en place une section micro-basket pour les 3/4 ans (Théa, Leny, Louis).

> Matyss MOUDIO : Pré sélection équipe du var U13.

### Tennis



### En équipe

> Equipe sénior homme – 2<sup>e</sup> de la D3 (Stéphane, Julien, Sébastien, Guillaume).

> Equipe sénior femme – 4<sup>e</sup> de la D1 (Marine, Lieske, Karine, Noemie, Laurence, Véronique, Juliette).

> Equipe filles 13/14 ans (Juliette BARBIER et Manon Martinez) – 1<sup>ère</sup> de leur poule, championne du Var.

> Equipe garçon 13/14 ans (Baptiste MARTINEZ et Robin FAVIER du NOYER) – 1<sup>ers</sup> de leur poule.

### En individuel

> Stéphane COCOREL – 1<sup>er</sup> tournoi de Grimaud (+45).

> Julien GALAUD – 1<sup>er</sup> tournoi de Grimaud (+35).

> Juliette BARBIER – 10 finales et 5 titres.

> Baptiste MARTINEZ – Victoire du Tournoi de Ramatuelle.

> Robin FAVIER du NOYER – Victoire du tournoi de Saint-Tropez.

## Football - FCG

> Maintien des équipes seniors en Départemental 2 et 3.

## Rugby

> L'équipe des moins de 16 ans a fini 2<sup>e</sup> en Régionale 1.

> Oliver COWIE (moins de 14 ans) a été sélectionné en équipe du Var et il a obtenu un Tutorat avec le RCT pour l'année prochaine.

## Cyclisme

Le Team Cycliste du Golfe est n°1 Régional des Clubs.

### VTT

> Théo CHARMES : 3<sup>e</sup> sur une manche (Slovénie) de la Coupe du Monde Espoir, plusieurs podiums en Coupe PACA Espoir.

> Harley GLEGG : Présence dans le top 100 Elite (Pro) et 2<sup>e</sup> Coupe PACA Elite.

> Quentin CHARMES : Victoire en Coupe de France OPEN, 1<sup>er</sup> en Coupe PACA Elite.

> Romain PAYAN : Présence dans les 25<sup>e</sup> de la Coupe de France Cadet et 2<sup>e</sup> Coupe PACA Cadet.

> Chloé PETIT : 3<sup>e</sup> Coupe PACA en Minime Fille.

## Route

### En Handisport

> Steeve TOUBOUL : 3<sup>e</sup> Championnat de France en Ligne et Champion de France de Contre la Montre Catégorie Elite.

> Franck LEGRAND : Champion de France en Ligne et Champion de France de Contre la Montre Catégorie Master.





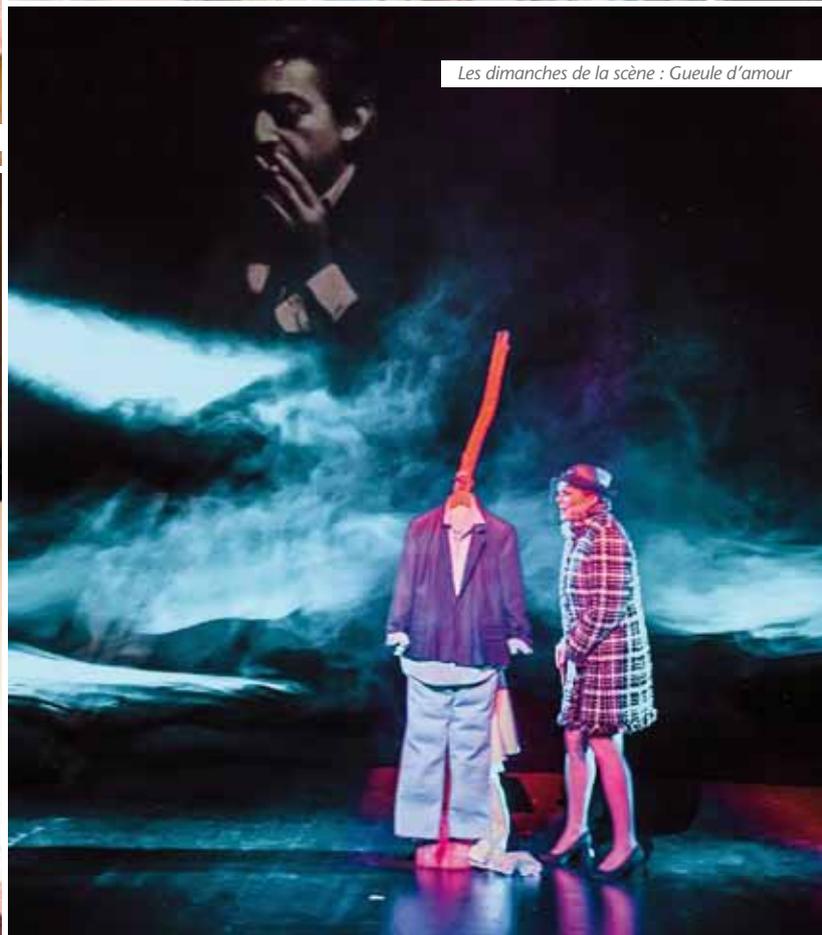
Les escapades Littéraires avec Xavier-Marie Bonnot



La nouvelle équipe de Grimaud animations



Course aux œufs



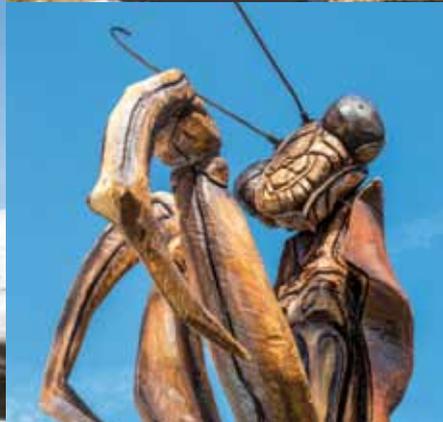
Les dimanches de la scène : Gueule d'amour



Les dimanches de la scène : Les Tragos



Exposition Les Sculptures Monumentales 2019



## Les enfants des Mercredis Loisirs jardinent aux jardins partagés

Depuis cette année, durant les mercredis loisirs, il est proposé aux enfants du groupe des 6-10 ans, l'activité jardinage. Ils se rendent tous les mercredis après-midi aux jardins partagés où se trouve une parcelle réservée au service jeunesse. Ils y effectuent différentes tâches : plantation, arrosage, mise en place de tuteurs, cueillette, manipulation de terre et de paille pour planter, construction de jardinières, etc... De nombreux échanges sont réalisés avec les personnes ayant une parcelle concernant le jardinage, et cela permet aux enfants de découvrir les différentes sortes de légumes ou fruits et les techniques de jardinage. Il leur est même mis à disposition un terrain de boules, où ils effectuent de nombreuses parties de Möllky.

## Succès populaire du carnaval

Organisé cette année par le Pôle Enfance et Jeunesse, le carnaval aura tenu toutes ses promesses avec pour commencer une kermesse et des jeux devant la mairie, une parade avec «les bâtons rouges» dans les rues du village, qui a amené tout ce beau monde au château, un cortège impressionnant d'ailleurs car il y avait bien 350 personnes, pour un spectacle final «enflammé» et un goûter fait de viennoiseries et de chocolat chaud, servi par toute l'équipe du service jeunesse.

## Carnaval de la crèche

La crèche du Pôle Enfance et Jeunesse a proposé dans le cadre de mardi gras une journée spéciale «déguisement». Les 22 enfants, les agents et même les élus ont tous joué le jeu. Des animaux, des princesses, des supers héros, des monstres étaient donc présents pour passer une belle journée festive.

## Des repas bio à la crèche

Après nos écoles, ce sont au tour des enfants de 1 à 3 ans de la crèche de bénéficier depuis le 1<sup>er</sup> janvier de repas 100% bio confectionnés par notre prestataire. Nos structures sont les seules du Golfe à avoir engagé cette démarche bien avant la loi qui va imposer aux communes d'avoir 20% de repas bio au sein de leurs écoles. Grimaud en avance pour la santé de nos enfants et pour leur éducation au goût.



## Le club ados participe à une journée de sensibilisation à la protection de l'environnement

Le club ados a participé à une manifestation organisée par la MJC de La Croix-Valmer pour le nettoyage de la plage de Gigaro le dimanche 28 avril.

L'objectif était de fédérer les adolescents du Golfe sur une manifestation commune permettant de prendre conscience de la pollution, des changements climatiques et des désordres que cela engendre dans notre environnement.

10 pré-ados et ados de Grimaud âgés de 10 à 14 ans accompagnés par 2 agents du Pôle Enfance et Jeunesse ont participé à cette sensibilisation.

Les enfants se sont montrés volontaires et ont apprécié l'action.

Sentiment partagé par nos animateurs qui ont ressenti une cohésion de groupe avec les autres communes.

## Reconduction des activités physiques pour nos élèves de la Classe ULIS

En partenariat avec l'association «Juste avec le Cœur», nos petits élèves de la classe Ulis de l'école des Blaquières bénéficient une fois par semaine durant la pause méridienne d'une heure d'activité sportive dispensée par un éducateur spécialisé pour ce public.

Il est certain que ce type d'activité va aider nos élèves à progresser et notamment sur la concentration avec par exemple des séances de tir à l'arc.

Nous remercions l'association sans laquelle rien ne serait possible.

## Un nouveau Mini bus pour nos associations

Un nouveau mini bus de 9 places arrive en cette fin d'année scolaire. Financé par nos entreprises locales, il permet à nos associations sportive, culturelle, sociale ou humanitaire et nos structures de pouvoir se déplacer. L'association dite de loi 1901 concerne beaucoup de monde. À Grimaud, nous sommes heureux d'engager nos minibus avec une offre unique tout compris dédiée aux associations.

**Renseignement au service des sports.**

# La Patrouille de France en démonstration exceptionnelle sur la Commune

**Les aviateurs de la Patrouille de France feront un show aérien exceptionnel à Grimaud le 12 juillet 2019 à partir de 15h30 sur les plages du littoral grimaudois.**

Résidents et visiteurs pourront également profiter de l'événement dès le 11 juillet avec les entraînements à 16h00. La Patrouille de France offre chaque année à une poignée de communes en France et en Europe, une démonstration de haut niveau permettant aux spectateurs de découvrir et comprendre les métiers de l'Armée de l'Air.

La commune prendra uniquement à sa charge les frais de sécurité de cet événement (environ 11.000 euros). C'est grâce à un partenariat avec les Prairies de la Mer, qui vont fêter cette année leurs 60 ans, que cette démonstration est rendue possible car ils régleront la partie logistique de la manifestation (35.000 euros).

Afin de rendre hommage aux pompiers qui luttent durement et efficacement contre les incendies dans notre région, un canadien assurera l'ouverture du show. Ensuite la Patrouille de France effectuera ses fameuses voltiges.

Exceptionnellement pour Grimaud, un Rafale de l'Armée de l'Air sera également présent.



Dans le cadre du 75<sup>e</sup> Débarquement en Provence et au moment où des soldats français sont mobilisés dans différentes opérations extérieures, la commune a souhaité mobiliser et mettre en avant l'Armée Française, ses pilotes et tous les hommes et les femmes qui travaillent pour notre sécurité. L'événement sera commenté en direct sur la plage et tout l'après midi des concours seront organisés pour tenter de gagner de nombreux lots de l'Armée de l'Air.



## La parole à l'opposition

Grimaudois, Grimaudoises,

Notre village de Grimaud s'apprête à accueillir de nombreux vacanciers, primo-visiteurs ou visiteurs réguliers ou grimaudois de cœur par leur «résidence secondaire» ou par tout autres liens.

Tous avides de repos, de détente de soleil et de plage, après une année parfois difficile.

La responsabilité d'une station touristique est de permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'un cadre agréable, accueillant et sécurisant pour les biens et les personnes, c'est un travail permanent et une vigilance de tous les instants. Nos agents communaux, les forces de police et de gendarmerie, les pompiers, sur le terrain au quotidien, veillent.

Sachons leur faciliter le travail et les remercier pour leur implication. Les dernières élections nationales (européennes) ainsi que les diverses manifestations de cette année, doivent attirer notre attention sur les changements sociétaux qui se préparent et que nous devons accompagner. Non, nous ne vivons plus demain comme hier et même comme aujourd'hui. Nos modes de consommation changent, nous cherchons tous des circuits courts pour nos achats alimentaires plus éco-responsables et de proximité ; nous nous posons tous des questions sur nos modes de transport (Pollution, saturation routière, accidentologie).

Tous les cinq ou six ans nos élus (département, communes), nous annoncent des améliorations des transports et des voies de circulation, mais rien ne change vraiment...

Cette année encore, les grimaudois et les vacanciers ne pourrons pas bénéficier d'un transport public régulier, écologique entre Grimaud et Port grimaud. Mr le Maire a préféré faire le choix d'une manifestation aérienne à plus de 46000 euros pour quelques heures, bien loin du Grenelle de l'environnement et de ses promesses écologiques ; 46000 euros, c'est bien plus que le coût d'un service public de transport permettant de désengorger pour partie nos routes... Dommage, l'an prochain peut-être ???

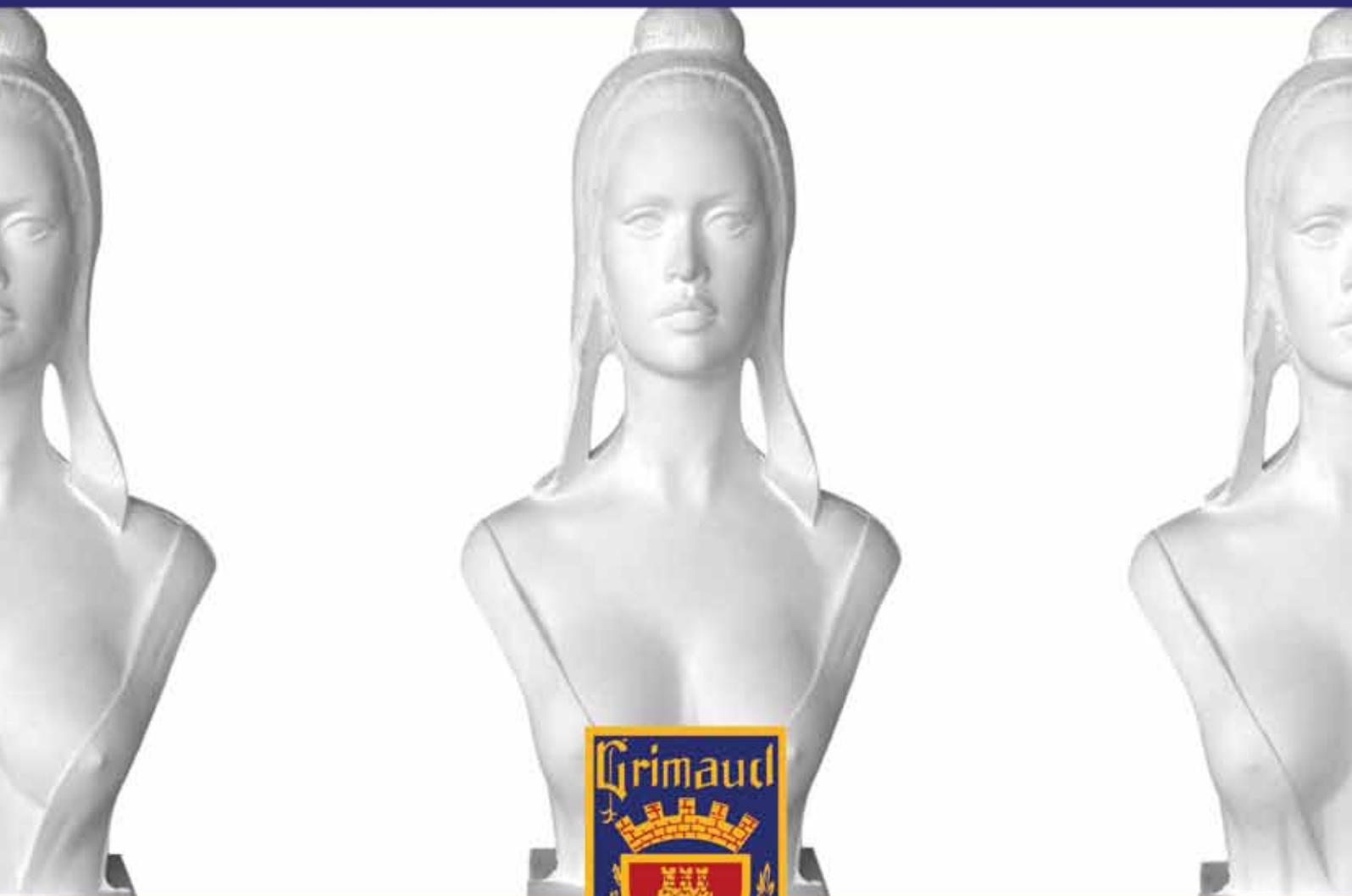
Mais la vie d'une commune dépend de l'implication de chacun, nous devons tous être conscients de l'impact de nos choix et du rôle que nous pouvons jouer dans son destin, après....

Nous vous souhaitons à tous, Grimaudois et vacanciers un très bon été 2019, avec le vœu que nos attitudes et nos comportements s'inscrivent dans le respect de notre écologie territoriale (mer et Maures), et dans un souci de chacun pour notre planète en commençant ici et maintenant.

C. MOUTTE / F. OUVRY / S. LONG / C. DUVAL / H. DRUTEL / D. FLORIN

PS: L'été s'annonce très chaud avec son risque majeur d'incendie, nous nous devons d'être particulièrement vigilants.

# REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION



**VENDREDI 23 AOUT 2019**  
**19H00**

**Salle des fêtes de Beausoleil**

**La réunion sera suivie d'un verre de l'amitié**